



Communiqué de Presse du mercredi 12 juin 2013

Au moment où le gouvernement cherche à développer des approches pédagogiques alternatives et où le sujet de l'école de demain est sur toutes les lèvres, une des rares écoles publiques alternatives françaises est menacée dans ses fondements.

En effet, après cinq mois de démarches auprès de l'Inspection Académique, la réunion de la dernière chance n'ayant pas abouti entre les enseignants et l'Académie ce mercredi 12 juin 2013, les parents de l'école publique Decroly, réunis en Conseil d'Administration, ont décidé de monter le ton pour la restitution des 15 heures d'enseignement supprimées dès la rentrée 2013 (Dotation Horaires Globale collège).

Ils occuperont donc les locaux de l'école maternelle, primaire et du collège pour manifester leur mécontentement à partir du vendredi 14 juin pour obtenir une annulation de cette décision qui met en péril la spécificité même de cette école alternative dans son organisation et ses projets pédagogiques .

Ce sont plus de deux cents familles du Val de Marne en colère qui se mobilisent pour préserver une pédagogie alternative, innovante et publique, un modèle unique en France, soutenue par le Conseil Général du 94 dans sa politique d'enseignement.

Pour plus d'information contactez :

Gilles Sentenac

Président de l'Association des amis de l'Ecole Decroly

sentenacgilles@hotmail.com

Tel :06 87 69 11 06

Association des amis de l'Ecole Decroly

Tel :01 43 65 99 17

Ecole Decroly

49 Avenue Daumesnil

94160 Saint Mandé

Tel : 01 43 28 31 00

Site de l'Ecole Decroly: <http://www.ecoledecroly.com/>

